



Xxxxxx Mensonge et Escroquerie

Par **NABILA24**, le **27/10/2015 à 16:12**

Bonjour,rnrnJ'ai souscrit un contrat automobile chez "xxxxxx". Lors de ma souscription la conseillère ma poser les questions basique lors de ce type de souscription, elle m'a également demandée si j'étais malussé...je lui ai répondu "OUI mais je ne connaissais pas mon coef".rnJe lui ai donc expliquée le type de sinistre que j'ai eu auparavant (responsabilité, dommage...). Cette dame, me répond "très bien donc vous serez facturé de 258€ mais vous ne payer rien pendant 3mois, vous avez juste à nous envoyer quelques justificatifs."rnAu bout d'un mois, je les recontacte (pour une demande de doc)et un autre conseiller à la gentillesse de m'expliquer que mon dossier n'a pas été accepté car j'étais malussé et que bien évidemment il ne comptais pas me remboursé les deux mois restant.rnAprès 5heures, j'ai réussi à retrouver la conseillère avec qui j'ai souscrit le contrat, la seule réponse de sa part, je suis une menteuse, je suis de mauvaise fois et je peux me plaindre autant de fois que je veux je ne serais pas remboursé. rnMaintenant je voudrais savoir quels sont mes recours?rnMerci de votre réponse.rnCdt,